

Communiqué de presse - sous embargo jusqu'au 7 mars 2019, 12:00

En 2018, **20 244 femmes sont conseillères municipales** dans les 3 808 communes des Hauts-de-France, soit **38,5 % des élus municipaux** (40,0 % au niveau national).

 La parité est quasi atteinte au sein des conseils régionaux, départementaux et dans les communes de plus de 1 000 habitants, pour lesquels le respect de la parité est inscrit dans la loi.

Dans les Hauts-de-France, **47,6 % des élus municipaux sont des femmes dans les communes de plus de 1 000 habitants** (47,2 % en France). En revanche, **les femmes élues dans les communes de moins de 1 000 habitants**, non soumises à la loi, **représentent 32,4 % du conseil communal** (34,5 % en France).

 **Les femmes élues sont moins présentes sur les postes à responsabilité**, puisque la parité n'est pas obligatoire aux plus hautes fonctions. **Seuls 15,0 % des maires** des Hauts-de-France sont des femmes (17 % au niveau national).

Enfin, les femmes élues sont en général plus jeunes que leurs homologues masculins : **dans les assemblées municipales, elles sont en moyenne deux ans plus jeunes.**

En 2018, dans les Hauts-de-France



38,5 %
d'élues municipales

Communes de + de 1000 habitants

 **47,6 %**

Communes de - de 1000 habitants

 **32,4 %**



28,6 %
d'élues dans les EPCI

Moins de femmes aux postes à responsabilité

15 %



Maires

6 %



Présidentes d'EPCI

Des élues municipales en moyenne

2 ans plus jeunes

que leurs homologues masculins

Plus de femmes parmi les jeunes générations d'élus

45 %

des 18 à 40 ans sont des femmes dans les conseils municipaux